



Conseil Départemental de Formation – Lundi 22 juin 2015
Déclaration liminaire des représentants des personnels du SNUipp-FSU

Nouveaux programmes : besoin de formation

Deux nouveaux programmes seront à mettre en œuvre à la prochaine rentrée : ceux de maternelle et d'éducation morale et civique. Pour le SNUipp, les premiers vont dans le bon sens et dessinent les contours d'une école maternelle bienveillante et exigeante. Il faut néanmoins que leur mise en œuvre soit accompagnée dans la durée et que des questions de fond telles que les effectifs par classe et la nécessité d'une solide formation soient réglées. Cette année, la formation continue sur la maternelle n'était pas au rendez-vous : au plan national, moins d'une centaine d'enseignants sur les près de 90 000 exerçant en classe maternelle ont bénéficié de journées de stage sur les nouveaux programmes. **Si nous observons au plan départemental la planification d'un stage pour l'année scolaire prochaine, nous demandons à ce qu'il soit pérennisé sur plusieurs années afin de permettre au maximum de collègues d'être formés.**

Concernant les programmes d'EMC, si les principes généraux vont dans le bon sens car en rupture avec les orientations de 2008, les indications pour la mise en œuvre apparaissent trop floues et trop lourdes. **Le SNUipp demande à ce qu'ils soient retravaillés pour être opérationnels à la rentrée 2016 seulement sur un horaire stabilisé. Le temps politique (répondre aux attentats de janvier) ne doit pas prendre le pas sur les intérêts pédagogiques et professionnels !**

Formation continue: le compte n'y est pas !

La communication politique, c'est du vent sur le terrain. Il ne suffit pas de multiplier les annonces ou d'empiler les décrets pour faire avancer l'École. Encore faut-il accompagner les enseignants en développant leur formation continue. Or, elle reste bien le grand mystère de la politique éducative actuelle: le ministère en parle beaucoup, les enseignants ne voient rien venir. Comment, dans n'importe quel métier aujourd'hui, oserait-on faire croire à une refondation sans formation continue ? C'est pourtant le tour de passe-passe auquel nous assistons depuis plus de deux ans. Deux à trois animations pédagogiques par ci, un parcours à distance en ligne par-là, et hop, maintenant, nous voilà prêts pour changer l'école ! Le défi pour notre système éducatif est pourtant sérieux. 15% des élèves entrent au collège sans maîtriser les compétences de base. **La vraie refondation de l'école, ce doit être celle de la formation continue. C'est la ligne adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif. C'est cette voie que notre pays doit absolument emprunter au plus vite. Sinon, rien ne bougera et on demandera encore aux enseignants de tout porter sur leurs épaules et de se débrouiller tout seul avec le risque de créer du découragement.** La formation continue, c'est ce qui permet aux enseignants de réactualiser leurs connaissances sur les apprentissages des élèves, de faire évoluer les pratiques professionnelles, de travailler autrement. Aujourd'hui, le constat est pathétique puisque même la Cour des comptes déclare que « *les enseignants de l'Éducation nationale ne sont pas dans une situation aussi favorable qu'elle pourrait le paraître en matière de formation continue, en comparaison avec les autres agents de catégorie A, aussi bien qu'avec leurs homologues étrangers* ». En effet, avec trois jours et demi par an de formation pour le primaire, soit deux fois moins que dans les autres pays de l'OCDE, le peu d'offre de formation continue est clairement montré du doigt par la Cour des comptes. Et encore les données utilisées dans ce référé qui comptabilisent 730 000 journées de formation en 2012/2013 incluent pour un tiers les animations pédagogiques : la réalité n'en n'est que plus triste !

Un budget pas à la hauteur

Budgétairement, le compte n'y est pas non plus pour la formation continue. Les moyens budgétaires dévolus à la formation continue, divisés par deux de 2007 à 2012, demeurent stables avec le « gouvernement de la refondation » (autour de 18 millions d'€). Où est la priorité à la formation ? C'est avec ces sommes colossales que nos académies tentent de faire croire que tout va pour le mieux dans le monde austère. Le Rectorat veut par exemple mettre en place sa nouvelle politique de formation à la rentrée 2016. Un des grands axes du projet : le continuum de formation pour les T1 sur la base des compétences d'ASTUCE. L'objectif de formation ainsi programmé pour les T1 à la rentrée 2016 est de 18h de formation hybride faite sur ... le temps des animations pédagogiques ! **C'est scandaleux ! Rien n'est prévu pour les PES qui n'ont pas eu de formation depuis 2010, rien ne le sera à la rentrée prochaine pour les PES exceptionnels de cette année. Pour mémoire, il y a 10 ans, le dispositif d'Accompagnement à l'Entrée dans le Métier prévoyait 5 semaines de stage sur les deux années. Le SNUipp revendique une vraie politique de suivi et d'accompagnement de ces collègues au plan académique et départemental.**

La formation continue en Ardèche

Ce conseil de formation va traiter du bilan des actions de formation pour cette année et des perspectives pour l'année prochaine. Nous actons positivement la tenue du groupe de travail intermédiaire préparatoire et l'envoi de documents plus complets et détaillés qu'habituellement. Reste la question des délais : nous souhaitons, pour mener un vrai travail d'analyse collective, pouvoir disposer d'un temps de travail supérieur à 48h et hors week-end !

La courte analyse menée sur les documents laisse apparaître un PDF présentant une vingtaine de stages à candidature libre (ce qui est un progrès par rapport aux années antérieures). Ces stages restent cependant d'une durée moyenne de 1 à 2 jours et sont parfois ciblés sur des fonctions particulières (TR, PE accompagnant des PES ou M1, T2). De nombreux champs d'enseignement sont absents des stages à candidature libre (lecture, étude de la langue, géographie, mathématiques, musique, arts, sciences, LVE, informatique,...) et rien ne viendra combler le besoin exprimé par nos collègues en matière de savoir être professionnel (gestion de la communication, des conflits, de l'organisation...).

L'enquête départementale

Notre profession s'est en effet exprimée à travers l'enquête départementale sur la formation continue lancée lors de la campagne de réunion d'information syndicale du mois de mars-avril. Nos 250 collègues s'expriment clairement sur trois points : les contenus, les durées de stage et modalités d'organisation.

Sur la question des contenus, trois priorités émergent.

- Tout d'abord **traiter la difficulté scolaire**. Cité par 59% des participants, ce domaine reste de loin notre premier besoin en matière de formation. Savoir comprendre et travailler avec des élèves «dys», être armé à la gestion des troubles du comportement ou bien développer ses connaissances dans le domaine de la psychologie de l'enfant sont autant de thèmes qui font l'objet de nombreuses citations. Ces réponses soulignent aussi le besoin de ne pas rester seul face aux difficultés de ses élèves.
- **Gérer les problématiques pédagogiques** est la seconde priorité de contenus. Gérer l'hétérogénéité des élèves, les temps de remédiation, l'évaluation, être informé des pédagogies innovantes, des techniques pour organiser au mieux sa classe, pour monter des projets...plus d'un participant sur trois font état de ces préoccupations. Dans ce domaine, l'apport de la recherche (nos collègues souhaitent l'intervention de chercheurs) et les échanges entre pairs permettent prise de recul, construction de réponses et enrichissement des pratiques.

- Troisième priorité de contenus : **travailler à plusieurs et découvrir le monde**. 31% des collègues souhaitent bénéficier de formations abordant le travail d'équipe (collègue, AVS,...) ou la découverte du monde et l'EPS à tous les niveaux d'enseignement. **Pour le SNUipp, le travail collectif d'équipe ne se décrète pas: il se construit progressivement et nécessite des apports de formation denses et réguliers.**

Sur la question de la durée des stages, nos collègues réclament des stages de plusieurs jours et avec retours.

Sur les questions d'organisation, ils demandent à ce qu'on facilite la procédure d'inscription (tableau synthétique avec date, lieu, thème, niveau...etc), à ce qu'on soit prévenu longtemps à l'avance pour anticiper notre départ et qu'on reçoive les convocations...

Plus fondamentalement, nos collègues souhaitent pouvoir faire part de leur besoin et aspirent à ce qu'ils soient entendus. **Lors du groupe de travail académique du 21 mai, suite à notre interpellation, le Rectorat s'est engagé à travailler sur un modèle qui permettra de recenser les besoins auprès de la profession. Nous proposons au département d'anticiper dans ce domaine et de mettre en place ce type de consultation dès l'année scolaire prochaine.**